



# MODALITES DU REGLEMENT GENERAL D'ORDRE INTERIEUR

R.P.O. - REGIE PROVINCIALE ATH – LEUZE INTERNAT ATH

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

## 9) La procédure de réservation de pique-nique

La réservation d'un pique-nique pour raison de voyage scolaire ou de stage doit s'effectuer 2 jours ouvrables avant la date d'enlèvement de celui-ci.

Par souci environnemental, l'internat ne fournit plus les bouteilles d'eau en plastique. Il est donc conseillé de se munir d'une gourde, à remplir à la fontaine du réfectoire.

## 10) L'annulation de l'inscription pour cause d'échec lors d'une seconde session

La Direction doit être informée d'une annulation de l'inscription pour cause d'échec lors d'une seconde session par courrier postal recommandé daté au plus tard le 10 septembre 2020.

### Personnes de contact :

- La Directrice : Leclercq Muriel – tel. 068/264.650 – [muriel.leclercq@eduhainaut.be](mailto:muriel.leclercq@eduhainaut.be)
- L'Administrateur : Jourquin Frédéric – tel. 068/264.531 – [frederic.jourquin@hainaut.be](mailto:frederic.jourquin@hainaut.be)
- Le secrétariat : Loret Carine – tel. 068/264.536 – [carine.loret@hainaut.be](mailto:carine.loret@hainaut.be)

Ath, le 25 août 2020

La Directrice



M.Leclercq

L'Administrateur,



F.Jourquin

## R.P.O. Régie Provinciale Ath-Leuze

rue Paul Pastur 6 - 7800 ATH      Tel : 068 / 264 536 - Fax : 068 / 264 539  
[www.ipesath.be](http://www.ipesath.be) – [www.facebook.com/Institut.Provincial.Ath](http://www.facebook.com/Institut.Provincial.Ath) – [www.condorcet.be](http://www.condorcet.be)